

Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2018

Préavis N°02/2019

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade arrêtés au 31 décembre 2018.

Le budget accepté par le Conseil intercommunal s'élevait à un montant de CHF 5'741'316.00 comprenant l'enveloppe de fonctionnement de l'Esplanade.

Les charges totales pour l'exercice 2018 s'élèvent à CHF 5'540'699.20 incluant un versement de CHF 100'000.00 dans le fonds de Réserve Mobilier et Matériel.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du budget ainsi que les principaux écarts.

Nous relevons toutefois que les principaux écarts justifiant cette diminution sont dûs à :

- Baisse des traitements du CoDir par rapport au budget de CHF 23'338
- Baisse des primes d'assurances par rapport au budget de CHF 10'018
- Baisse des salaires personnel restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 10'570
- Baisse des frais repas par rapport au budget de CHF 42'400
- Baisse des frais de transport par rapport au budget de CHF 32'604
- Baisse des finances d'écolage dues par rapport au budget de CHF 24'068
- Baisse des revenus des restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 51'283
- Baisse des frais enveloppe de fonctionnement par rapport au budget de CHF 103'759
- Baisse des loyers primaires par rapport au budget de CHF 164'737
- Baisse des frais de classes de raccordement par rapport au budget de CHF 26'266

Nous reportons enfin un solde final en faveur des communes de CHF 76'294.71, après écritures de bouclément.

ADMINISTRATION GENERALE

Administration

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
100.3001.00	Traitement Comité de Direction Vacations moins élevées que budgétées.	76'662,00	100'000.00	-23'338,00
110.3091.00	Frais informatique Achat d'un nouveau PC portable pour le secrétariat et transfert chez Ofisa de la maintenance et de l'hébergement du serveur.	9'510,19	10'000.00	-489,81
110.3186.00	Assurances RC, choses Renégociations du portefeuille d'assurances.	9'981.90	20'000.00	-10'018,10
110.3199.00	Frais divers (dons, cadeaux) Cadeaux de naissance, départ en retraite et démission d'un membre du CoDir.	2'601.00	1'000.00	1'601.00

FINANCES

Service financier

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
220.3310.00	E'Ole modulaire - Amortissement Transfert de l'amortissement d'E'Ole sur la rubrique 350 - Bâtiment, E'Ole modulaire (350.3310.00).	0,00	84'366.00	-84'366,00

DOMAINES ET BATIMENTS

Bâtiments

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
350.3310.00	E'Ole modulaire - Amortissement Transfert de l'amortissement d'E'Ole depuis la rubrique 220 - Service financier (220.3310.00)	84'366,00	0.00	84'366,00

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
500.3011.00	Salaires pers. restaurant scolaire	439'430.40	450'000.00	-10'569.60
	Moins d'heures que budgétées dans les différents restaurants scolaires.			
500.3011.02	Surveillance diverses	20'947,50	0.00	20'947,50
	Remboursement aux communes finançant ce service, pour la mise en place d'une surveillance aux arrêts de bus.			
500.3030.00	Cotisations AVS, ...	4'362.00	3'951.00	411.00
	Seules les cotisations du personnel engagé par l'AISE sont comptabilisées. 1 personne supplémentaire engagée pour la surveillance de l'espace pique-nique secondaire.			
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	427'599,15	470'000.00	-42'400.85
	Fréquentation des restaurants moins élevée que budgétée. Cet écart se retrouve également pour les recettes (facturation aux parents 500.4339.00).			
500.3140.00	Accordage pianos	2'041.00	0.00	2'041.00
	L'accordage de tous les pianos présents dans les différentes écoles est géré par l'AISE et non plus par l'école. Cette dépense ne figure plus dans l'enveloppe de fonctionnement.			
500.3188.00	Frais de transports	967'395.50	1'000'000.00	-32'604.50
	Variables en fonction de l'enclassement et du nombre d'élèves à transporter.			
500.3188.01	Frais d'essence	4'934.65	4'000.00	934.65
	Augmentation du tarif des carburants.			
500.3522.00	Finances d'écolage dues	15'931.91	40'000.00	-24'068.09
	Les dérogations ont été inférieures à celles prévues au budget.			
500.3801.00	Attribution fonds réserve Mob. & Mat.	100'000.00	0.00	100'000.00
	Virement au fond, suite aux résultats comptables de l'exercice 2018.			
500.4339.00	Participation restaurant scolaire	624'716.50	676'000.00	-51'283.50
	En lien avec le compte 500.3131.00.			
500.4360.00	Remboursement de tiers	929.00	0.00	929.00
	Indemnités pertes de gain pour un employé au restaurant scolaire du secondaire.			
500.4360.01	Remboursement frais de transport	15'692.00	0.00	15'692.00
	Participation annuelle (CHF 15'000.00) de la Commune de Saint-George pour le quartier des Coteaux ainsi que le remboursement des abonnements CarPostal pour les élèves quittant l'Esplanade en cours d'année scolaire.			

Administration des écoles (suite)

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
500.4512.00	Subsides Cours Facultatifs	3'273.70	0.00	3'273.70

Subventions allouées par le Canton.

Part enveloppe fonctionnement général – Esplanade

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
Global 501	Enveloppe de fonctionnement 2018	191'393.37	295'153.00	-103'759.63

Diminution des charges de fonctionnement de la Direction et du secrétariat de l'école.
Obtention de tous les subsides cantonaux pour les camps et courses d'école.
Réorganisation des caisses de classes et suivi régulier des bouclements de camps et autres sorties scolaires.

Enseignement primaire

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
510.3012.00	Salaires Cours Facultatifs	23'035.55	8'500.00	14'535.55

Augmentation du nombre de cours proposés sur les sites scolaires de Begnins-Secondaire, Le Vaud et Vich et uniformisation des tarifs horaires du personnel.

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
510.3112.00	Achat de Mobilier	147'745.75	10'000.00	137'745.75

Achat de mobilier selon préavis 3/2018, compensé par un prélèvement s/fonds de renouvellement mobilier et matériel (compte 510.4809.00).

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
510.3161.00	Loyers	1'037'971.00	1'202'708.00	-164'737.00

Intérêts sur les amortissements des bâtiments primaires fixé à 1,5% selon le taux de référence des loyers de la Confédération, puisque le taux d'intérêt variable (3,25%) sur obligation simple de la BCV n'existe plus.

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
510.3161.01	Autres Loyers	7'083.35	0.00	7'083.35

Location du terrain synthétique ainsi que du local infirmerie sur le site scolaire de Le Vaud, comme c'est le cas depuis de nombreuses années sur le site scolaire de Begnins.

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
510.4339.00	Participation devoirs surveillés	6'252.00	3'000.00	3'252.00

Participation des parents en hausse, du fait de l'augmentation de la fréquentation aux devoirs surveillés primaires.

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
510.4809.00	Prélèvement fonds ren. Mob. + Mat.	148'266,20	15'000.00	133'266,20

Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier et matériel primaires (Comptes 510.3112.00 et 510.3116.00)

Enseignement secondaire

Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
520.3011.00	Salaires devoirs surveillés	2'849.15	1'000.00	1'849.15
	Ouverture de trois sessions de devoirs surveillés, malgré une faible fréquentation.			
Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
520.3188.00	Frais classes de raccordement	73'733.26	100'000.00	-26'266.74
	Moins d'élèves en RACC 1 et 2 (écolage CHF 4'000.00/élève + frais de transports et indemnités repas) par rapport au budget.			
Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
520.4271.02	Loyer Esplanade solde exercice préc.	11'361.82	0.00	11'361.82
	Remboursement de la Commune de Begnins - loyer Esplanade selon bouclage final 2017.			
Compte	Libellé	C 2018	B 2018	Ecart CHF
520.4800.00	Reprise fonds ren. Mob. + Mat.	4'383,55	15'000.00	-10'616,45
	Prélèvement au fonds de réserve selon préavis 3/2018 pour compenser l'achat de mobilier et matériel pour le secondaire (comptes 520.3112.00 et 520.3116.00).			

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) le 25 mars 2019, le rapport d'audit est remis au Conseil Intercommunal.

Le CoDir examinera et prendra position sur les éventuelles recommandations de la fiduciaire et se chargera de mettre en place les éléments issus de ces dernières. Ces opérations interviendront dans le courant de l'année 2019.

Vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève depuis 2015 (les charges de l'enveloppe pédagogique sont incluses).

Année	Coût de l'élève primaire 1-8P	Différence en %	Coût de l'élève secondaire 9-11S	Différence en %
2015	CHF 3'071.31		CHF 6'097.13	
2016	CHF 3'255.36	+ 5.99 %	CHF 5'550.00	- 8.98 %
2017	CHF 3'191.15	+ 3.90 %	CHF 5'381.19	- 11.75 %
2018	CHF 3'071.28	0 %	CHF 5'299.96	- 13.08 %

Ainsi délibéré par le Comité de Direction le 22 mars 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

EN CONCLUSION

- vu le préavis n°02/2019,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

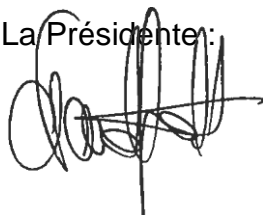
Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'accepter les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés.
- D'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier de l'Association.

Duillier, le 30 avril 2019

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht